

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 06 Novembre 2013.

Décision modificative n° 1 du budget

Le conseil municipal accepte la proposition de modification du budget consistant à des transferts de crédits en section d'investissement et de fonctionnement.

Avenant n°2 au marché sur Entrée de Bourg

Le conseil municipal accepte l'avenant au marché du lot 1 – Terrassement voirie- d'un montant de 12 862 € HT. Le marché initial avec l'entreprise STPO d'un montant de 178 738 € HT est porté à 193 046 € HT.

Affaire Tribunal Administratif

Sur le conseil de l'avocat, le conseil municipal accepte d'accéder à la demande du requérant de renoncer au bénéfice des sommes allouées au titre de l'ordonnancement de référé et en contrepartie la partie adverse se désiste de sa requête au fond.

Service public de l'assainissement

Le conseil municipal décide d'adopter le principe de dégrèvement de la redevance d'assainissement selon les modalités suivantes :

- dès lors que la fuite est avérée et qu'elle correspond à une fuite après compteur
- pour le volume correspondant au surplus de la consommation moyenne des 3 dernières années ou à défaut de la consommation moyenne départementale.

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité de la SAUR gestionnaire du réseau

Rapport d'activités 2012 – Communauté de communes

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2012.

Personnel communal

Sur proposition du bureau municipal, le conseil décide de participer à compter du 1^{er} janvier 2014 dans le cadre de la procédure dite de labellisation à la couverture de prévoyance – maintien de salaire- souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents. La participation mensuelle de la commune par agent est fixée à 5 €.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide de modifier deux postes en vue de permettre un avancement de grade s'inscrivant dans le déroulement normal de la carrière professionnelle.

Compte-rendu de réunions

Réforme des rythmes scolaires

Philippe COLLET donne connaissance des premiers travaux effectués par le groupe de travail chargé de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour la prochaine rentrée.

En fonction des contraintes règlementaires et financières, des effectifs des deux écoles, une orientation d'organisation de la semaine scolaire a été retenue. Les TAP (Temps d'Activité Périscolaire) seront regroupés sur 1h15 tous les deux jours en alternance dans chaque école.

La demie -journée d'enseignement supplémentaire sera le mercredi matin.

Cellule mixte –Intersection « La Lantière »

Le Maire donne le compte-rendu des solutions d'aménagement proposées par l'instance départementale en vue d'apporter une meilleure sécurité routière au carrefour de « La Lantière ».

Questions diverses

Indemnité de sinistre vol mairie

Le Maire indique que suite aux détériorations commises au bâtiment de la mairie en juillet dernier, l'assurance MMA de Fougères propose, après avis de l'expert, une indemnité de 3 116.83 €.

Concertation publique RN12

Le Maire informe que la concertation publique sur le parti d'aménagement de la RN12 entre Alençon et Fougères se déroule du 5 novembre au 19 décembre 2013. Un dossier de présentation de l'étude et un registre destiné au recueil des avis sont à disposition des habitants auprès du secrétariat de mairie.

Une réunion publique est programmée à Ernée le 27 novembre.

SIVU Transports

Le Maire informe des modifications apportées au service de bus pour les enfants scolarisés aux collèges de Fougères. Une navette en doublage sera effective à partir du 12 novembre.

SMICTOM

Michel BENEDETTI, Adjoint et délégué, informe de la mise en place d'une colonne papier journaux magazine à l'entrée de bourg côté VC 5.